

Brebis : pensez à la reproduction future

■ Ne pas laisser maigrir les brebis

Compte tenu du prix des aliments et de la sécheresse, l'idéal serait que les brebis ne maigrissent pas trop avant la mise en lutte. En effet, il faut 40 kg de céréale pour faire prendre un point de note d'état corporel avec une ration à base de foin de qualité moyenne. Les brebis qui ont mis bas en mai et qui allaitent actuellement, doivent être sevrées plus précocement qu'à l'accoutumée, dans tous les cas à partir de 70 jours de lactation. Cela est d'autant plus vrai pour les antenaises qui ont encore des besoins de croissance.

■ De l'enrubannage pour la transition des agneaux rentrés en bergerie

Si les agneaux ne sont pas complétés à l'herbe sous les mères ou bien qu'ils consomment moins de 500 g d'aliment concentré par agneau et par jour la semaine précédant le sevrage, la transition alimentaire à la rentrée en bergerie est très délicate. Le changement de mode d'alimentation est en effet radical : les agneaux passent d'un régime à base d'herbe à une ration sèche riche en amidon. La transition doit se réaliser sur environ 3 semaines. Les quantités de concentré sont augmentées très progressivement en commençant par de très faibles niveaux (100 g par agneau et par jour).

L'incorporation de bicarbonate de soude à raison de 5 à 10 g par agneau et par jour pendant 15 jours limite les risques d'acidoses.

Une autre solution consiste à utiliser de l'enrubannage au cours de la période de transition. Un essai en cours à l'INRAE de Theix (63) indique des niveaux de croissance de 240 g par jour en moyenne avec l'enrubannage contre 70 g avec de la paille au cours des trois semaines qui suivent la rentrée en bergerie.

■ Agnelles de renouvellement : au moins 36 Kg au 1^{er} septembre

L'apport de concentré aux agnelles de renouvellement est souvent nécessaire lors de manque d'herbe. Une céréale est alors apportée à raison d'au moins 300 g par agnelle et par jour. Afin de contrôler leur bon développement, une pesée au 1er septembre est un bon indicateur. Elles doivent alors peser au moins 36 kg pour espérer atteindre le poids de 47 kg deux mois plus tard. En effet, pour assurer la fertilité la première année, les agnelles doivent atteindre au minimum les 2 / 3 de leur poids adulte à la mise en lutte.

Pour en savoir plus, des fiches CIIRPO sont à votre disposition sur idele.fr/ciirpo et www.inn-ovin.fr